

SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE
ET AGRICOLE DU CAMEROUN S.A.
SAFACAM S.A.
BP 100 DOUALA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS EN
APPLICATION DES NORMES IFRS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Actionnaires de la **SAFACAM S.A.**,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la (« **SAFACAM** » ou « **la Société** ») tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant ressortir des capitaux propres de **FCFA 20 778 295 264** y compris le résultat net bénéficiaire de l'exercice d'un montant de **FCFA 2 863 336 545** ;
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I – Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **SAFACAM S.A.**, comprenant l'état de la situation financière, au 31 décembre 2022, l'état de résultat global, l'état des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres ainsi que les notes annexes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers annuels sont, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par IASB (International Accounting Standards Board) en application de l'article 73-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles que publiées par la *International Auditing and Assurance Standards Board* (L'« IAASB ») conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 et portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans l'espace OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Valorisation des Actifs Biologiques

La société possède plusieurs actifs biologiques au Cameroun principalement constitués de plantations de palmiers et d'hévéa. Au 31 décembre 2022, la valeur nette comptable des actifs biologiques de la SAFACAM s'élève à FCFA 10 511 742 857 pour un total bilan de FCFA 30 078 233 219. Ces derniers sont valorisés au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles ». La méthode de valorisation des actifs biologiques par la société est décrite dans la note 1.8 des notes annexes aux états financiers.

Cependant, l'évaluation de l'existence d'indicateur de la perte de valeur est fonction de plusieurs indicateurs internes et externes à savoir : le taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché, la capitalisation boursière, l'existence des preuves d'obsolescence ou des dommages physiques, l'environnement technologique, économique ou juridique dans lequel l'entité opère, le taux d'extraction, les prévisions de production, la durée de vie, etc. La méthode de détermination de la dépréciation des actifs biologiques par la société est décrite dans la note 1.10 des notes annexes aux états financiers.

Nous avons considéré la valorisation des actifs biologiques comme un point clé de l'audit en raison de leur montant significatif dans les états financiers, mais aussi parce que l'évaluation de

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer des observations physiques des arbres en plantation afin de s'assurer de leur existence et leur bon état de santé;
- réaliser des tests de contrôles sur la procédure de gestion des actifs biologiques et d'identification de ceux pouvant faire l'objet de dépréciation;
- tester un échantillon des dépenses engagées de la phase pré pépinière à la mise en rapport des cultures pour vérifier la correcte comptabilisation et capitalisation;
- revoir la cohérence de la durée de vie utilisée par la SAFACAM pour amortir ses actifs biologiques;
- tester par sondage la conformité de la comptabilisation et la capitalisation des dépenses engagées de la phase pré pépinière à la mise en rapport des cultures;
- évaluer la pertinence des durées de vie utilisées par la SAFACAM pour amortir ses actifs biologiques;
- analyser les modalités de mise en œuvre de l'identification des indices de perte valeur;
- vérifier que l'information fournie dans les notes annexes est suffisante et adéquate.

Autre point

Conformément à l'article 73-1 de l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière de l'OHADA, les entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne, doivent établir et présenter les états financiers annuels selon les normes internationales d'informations financières (IFRS), en sus des états financiers de synthèse SYSCOHADA à compter du 1er janvier 2019.

Ainsi, SAFACAM a établi un autre jeu d'états financiers synthèse SYSCOHADA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur lequel nous avons émis un rapport d'audit séparé daté du 09 Mai 2023 à l'attention des actionnaires.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels IFRS

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) en application de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires Aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels IFRS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

II – Autres informations et vérifications spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels), des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et du projet de résolutions.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de Commissariat aux Comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Fait à Douala le 9 mai 2023

Les Commissaires aux comptes

ECA – Ernst & Young Cameroun


EY ECA - ERNST & YOUNG
N° 10150 ONECCA S.E.C 05
RCCM/RC/DLA/1984/B/00684
NIU / M088400001079 E
B.P. 2318 DOUALA

Abdoulaye MOUCHILI
Associé
Expert-Comptable Diplômé

MDS AUDIT


MDSaudit
Audit et Expertise Comptable
P 3483 DOUALA
Agence Générale Immeuble KASSAP
Tel: (237) 23 42 32 66 / 32 42 60 43

Samuel MOTH
Associé
Expert-Comptable Diplômé

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF			
	<i>Note</i>	<u>31/12/2022</u> <i>FCFA</i>	<u>31/12/2021</u> <i>FCFA</i>
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	3	10 151 243 328	10 148 198 761
Actifs biologiques producteu	4	10 511 742 857	11 035 716 434
Droits d'utilisation d'actifs	5	539 155 735	273 265 827
Actifs d'impôts différés	6	686 893 404	741 403 495
Autres actifs non-courants		31 024 477	30 336 137
		21 920 059 801	22 228 920 654
Actifs courants			
Stocks	7	5 128 965 701	4 088 538 088
Créances commerciales	8	594 587 360	2 495 728 699
Autres créances	9	301 116 925	181 117 750
Actifs d'impôts exigibles	10	969 498 513	1 039 918 639
Trésorerie et équivalents de	11	1 164 004 919	1 318 992 502
		8 158 173 418	9 124 295 678
TOTAL ACTIF		30 078 233 219	31 353 216 332

PASSIF			
	<i>Note</i>	<u>31/12/2022</u> <i>FCFA</i>	<u>31/12/2021</u> <i>FCFA</i>
Capitaux propres			
Capital souscrit	12	6 210 000 000	6 210 000 000
Prime d'émission	12	80 000 000	80 000 000
Réserve légale	13	1 242 000 000	1 240 983 068
Réserves		10 382 958 720	10 075 315 882
Résultat de l'exercice		2 863 336 545	2 731 547 486
Capitaux propres totaux		20 778 295 264	20 337 846 437
Passifs non-courants			
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	14	1 115 108 805	1 094 610 191
Dettes financières à plus d'un an	15	1 404 302 940	2 450 820 646
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	5	137 400 651	115 847 554
		2 656 812 396	3 661 278 391
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	15	1 753 184 373	2 390 356 247
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	5	441 600 804	187 931 472
Dettes commerciales	16	2 664 894 077	2 481 999 456
Passifs d'impôts exigibles	10	1 241 464 839	1 184 925 306
Provisions		163 608 615	163 608 615
Autres dettes	17	378 372 850	945 270 408
		6 643 125 558	7 354 091 504
TOTAL PASSIF		30 078 233 219	31 353 216 332

2. ETAT DU RESULTAT ETENDU

	Note	31/12/2022 FCFA	31/12/2021 FCFA
Produits des activités ordinaires	19	23 224 733 981	21 508 842 830
Production immobilisée		423 149 105	684 187 963
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-401 785 326	-317 893 827
Autres produits opérationnels		76 366 489	388 372 877
Matières premières et consommables utilisés	20	-8 973 349 959	-8 698 278 294
Autres charges externes		-2 926 364 534	-2 729 742 517
Frais de personnel	21	-4 392 914 542	-4 209 170 549
Amortissements et réductions de valeurs	22	-2 312 271 452	-2 216 608 461
Autres charges opérationnelles		-486 673 147	-355 159 332
Résultat opérationnel		4 230 890 615	4 054 550 689
Autres produits financiers		34 453 359	19 801
Plus-values sur cessions d'actifs		21 517 222	3 070 194
Charges financières	24	-252 920 822	-235 033 946
Résultat avant impôts		4 033 940 374	3 822 606 739
Charge d'impôts sur le résultat	25	-1 116 093 739	-1 064 828 321
Charge d'impôts différés	25	-54 510 091	-26 230 931
Résultat net de la période		2 863 336 545	2 731 547 486
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels		40 704 604	-41 457 468
Impôts sur les pertes et gains actuariels		15 439 678	-15 725 247
Total des autres éléments du résultat étendu		56 144 282	- 57 182 715
Résultat étendu		2 919 480 827	2 674 364 771

Nombre d'actions	1 242 000	1 242 000
Résultat net par action non diluée	2 305,42	2 199,31
Résultat net par action dilué	2 305,42	2 199,31

3. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

	Note	31/12/2022 FCFA	31/12/2021 FCFA
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôt		2 863 336 545	2 731 547 486
Juste valeur de la production agricole	7	23 303 782	2 076 356
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie (IFRS et autres)		-67 446 160	-58 107 705
Dotations et reprises aux amortissements et provisions et réductions de valeur		2 464 262 290	2 337 380 516
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		-21 517 222	-3 070 194
Capacité d'autofinancement		5 261 939 235	5 009 826 459
Variation du besoin en fonds de roulement			
Variation de stocks	7	-1 017 123 831	-125 310 673
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		1 851 562 290	-1 770 284 434
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		-327 463 404	1 073 477 629
Variation des dettes sur contrats de location		275 222 429	71 835 335
Variation du besoin en fonds de roulement		782 197 484	-750 282 143
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		6 044 136 719	4 259 544 316
Activités d'investissement			
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		0	23 003 220
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-1 571 697 100	-1 774 607 135
Cessions d'immobilisations corporelles		31 244 430	12 149 094
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		-688 340	-193 220
Acquisitions droits d'utilisation d'actifs		-516 779 674	-224 832 220
Plus ou moins values cession d'actif		21 517 222	3 070 194
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 036 403 462	-1 961 410 067
Activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		-2 479 031 260	-1 001 051 944
Nouveaux emprunts > 1 an		-1 683 689 580	1 438 964 494
Nouveaux emprunts < 1 an		0	-2 000 000 000
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-4 162 720 840	-1 562 087 450
Variation nette de trésorerie		-154 987 583	736 046 799
Trésorerie au 1er janvier		1 318 992 502	582 945 703
Trésorerie au 31 Décembre		1 164 004 919	1 318 992 502
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-154 987 583	736 046 799

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves	TOTAL
Situation au 1er janvier 2021	6 210 000 000	80 000 000	1 172 990 651	11 201 542 953	18 664 533 604
Résultat de l'exercice			67 992 417	2 663 555 069	2 731 547 486
Pertes et gains actuariels				-57 182 715	
Résultat étendu				2 606 372 354	2 731 547 486
Dividendes				-1 001 051 944	-1 001 051 944
Transactions avec les actionnaires				-1 001 051 944	-1 001 051 944
Situation au 31 décembre 2021	6 210 000 000	80 000 000	1 240 983 068	12 806 863 363	20 337 846 431
Situation au 1er janvier 2022	6 210 000 000	80 000 000	1 240 983 068	12 806 863 363	20 337 846 431
Résultat de l'exercice			1 016 932	2 862 319 613	2 863 336 545
Pertes et gains actuariels				56 144 282	
Résultat étendu				2 918 463 895	2 863 336 545
Dividendes				-2 479 031 260	-2 479 031 260
Transactions avec les actionnaires				-2 479 031 260	-2 479 031 260
Situation au 31 décembre 2022	6 210 000 000	80 000 000	1 242 000 000	13 246 295 998	20 778 295 998

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	2 479 031 260	1 001 051 944
Nombre d'actions	1 242 000	1 242 000
Dividende par action distribué sur la période	1 996,00	806,00